

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE FOUMBOT

SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

FOUMBOT COUNCIL

CONTRACTS PUBLICS SERVICE

### Avis d'Appel D'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N° 05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2021 du 12 6 FEV 2021

Pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques et collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

#### 19. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public et du Budget Communal, Exercice 2021, le Maire de la communes de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques et collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

#### 20. Consistance des travaux

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques et collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (**Voir devis quantitatif pour chaque lot**):

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Électricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Toiture.

#### 21. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois pour chaque lot et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

22. Allotissement Les travaux sont repartis en trois (03) lots.

### **23. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux par lot est estimé à 17 000 000 (dix-sept millions de francs CFA) pour l'école publique de Mbanjou-ville et le nouveau CETIC de Mangoum ; et de 20 000 000 (vingt millions de francs CFA) pour le CEBEC de Njimbam. Soit au total 54 000 000 FCFA (cinquante-quatre millions de francs CFA) pour les trois lots.

### **24. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

### **25. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publique et le Budget Communal, Exercice 2021.

### **26. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant par lot de trois cent mille (300 000) francs CFA, et délivrée par une banque ou un organisme financier agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### **27. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot (Service des Marchés).

### **28. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de Foubot (Service des Marchés Publics) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Foubot d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

### **29. Remise des offres**

**NB : chaque soumissionnaire ne peut postuler que pour deux lots maximum.**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Foubot, Service de la Passation des Marché Publics, au plus tard le 12 2 MARS 2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel D'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence  
N° 05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2021 du 26 FFV 2021  
Pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles  
Publiques et collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.  
Financement : BIP/BUDGET COMMUNAL Exercice 2021  
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

### **30. Recevabilité des offres**

4. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
5. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
6. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréée par le Ministère des Finances.

### **31. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 MARS 2021 à 11 heures par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Foubot sis à l'hôtel de ville de Foubot.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

### **32. Critères d'évaluation**

#### **Principaux critères éliminatoires**

- Capacité financière inférieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2020 du fait de l'entreprise ;
- Avoir un Marché de 2020 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

#### **Principaux critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (**03 critères**);

- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (12 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (10 critères);
- une description technique sur les travaux et un rapport de visite du site (10 critères);
- l'offre financière du cocontractant (05 critères).

**NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO**

### 33. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Lot n°	Désignation	Coût prévisionnel du projet	Cautionnement provisoire (FCFA)	Frais d'acquisition du DAO (FCFA)
1	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Écoles Publiques de <b>Mbanjou-ville</b> , dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest. <b>Imputation : 55 15 197 01 641742 2222</b> <b>Acte N° IW01364</b>	17 000 000	300 000	50 000
2	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au nouveau CETIC de <b>Mangoum</b> , dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest. <b>Imputation : 220 100</b>	17 000 000	300 000	
3	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CEBEC de <b>Njimbam</b> , dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest. <b>Imputation : 220 100</b>	20 000 000	300 000	

**NB : chaque soumissionnaire peut postuler pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.**

### 34. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 35. Renseignements d'ordres techniques

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de Foubot aux contacts téléphoniques suivant : 694 88 48 49 /696 18 60 36.

### 36. ADDITIF

Le Maire de la commune de Foubot (Autorité Contractante) se réserve le droit d'apporter modification en cas de besoin à cet Appel à concurrence qui devra être consulté dans le Journal Officiel des Marchés Publics (JDMP) édité par l'ARMP.

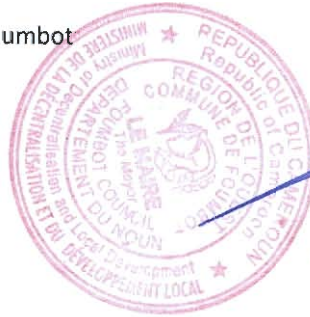
Foubot, le 26 FEV 2021

01 MARS 2021'

**Le Maire de la Commune de Foubot**  
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

#### AMPLIATIONS

- MINMAP/OU (Pour information)
- ARMP / OU (pour publication et archivage) ;
- Subdivision des Travaux Publics du Noun à Foubot
- P/CCIPMP/Fbot (Pour information) ;
- Classement/ Archives ;
- Affichage.



*Njoya Inoussa*